



## Fiche à compléter « Plan Canicule 2010 »

### Renseignements concernant le correspondant (si différent de la personne vulnérable)

Nom et Prénom

.....

Adresse :

.....

.....

Téléphone (fixe) : .....

Téléphone (portable) : .....

### Renseignements concernant la personne âgée ou vulnérable

Nom et Prénom

.....

Date de naissance :

.....

Adresse :

.....

.....

Bâtiment : ..... Etage : ..... Porte : .....

Code d'accès : .....

Tél : .....

Date(s) prévisionnelle(s) d'absence ou congés 2010 :

.....

.....

.....

Bénéficiez-vous d'un dispositif de téléassistance ? .....

Bénéficiez-vous d'un service d'aide ou de soins à domicile, infirmière libérale, portage de repas ?

.....

Si oui, lequel ?

.....

.....

Par cette fiche, j'autorise le CCAS à transmettre ces éléments à la préfecture conformément au décret n° 2004-926 du 1<sup>er</sup> septembre 2004.

La liste des personnes vulnérables peut également être communiquée aux services de la Ville dans le cadre du déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (gestion des situations de crise liées aux risques naturels ou industriels).

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au CCAS dont l'adresse figure ci-dessous.

Date :

Signature :

Informations complémentaires : Pôle social de la mairie - 01 49 42 70 03

Fiche à transmettre à : CCAS - Hôtel de Ville - BP 104 - 84bis rue André Joineau - 93311 le Pré Saint-Gervais Cedex